

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2022

Le vingt-quatre novembre deux mille vingt-deux, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ Isabelle, Vice-Présidente.

Présentes : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Sandrine RUCHE (élus), Catherine PERRET, Micheline TOURNIER, Edwige NONNE, Martine TURPIN, (nommées).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHENE (Présidente), Frédéric RIMET, Céline PRUD'HOMME (élus), Catherine VUILLERMOZ (nommée)

Madame Sandrine RUCHE a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h.

ORDRE DU JOUR

- Validation du procès-verbal du 7 septembre 2022
- Bilan repas des aînés
- Colis de Noël
- Anniversaire des nonagénaires
- Mission Service Civique
- Soutien scolaire
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 7 septembre 2022.

Le procès-verbal du Centre Communal d'Action Sociale du 7 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité

BILAN REPAS DES AINES

Le bilan est très positif. 160 personnes ont assisté au repas. Le nombre d'inscrits est supérieur aux années précédentes.

La décoration des élèves de l'école a été très appréciée.

De bons retours sur la qualité du repas. Cependant, Mme PERRET informe qu'une personne a demandé qu'il soit servi du vin rosé pour les prochains repas. La gestion des kirs est à revoir (nombre de bouteilles insuffisant).

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe que les invités ont été enchantés par la prestation de Jo 'musique. Cependant la musique était trop forte. Mme Sandrine RUCHE souligne que le son était surtout très fort pour les tables installées au niveau des enceintes.

Pour le prochain repas, il faudrait revoir la disposition des tables pour les éloigner le plus possible des enceintes.

Nous avons pu compter sur l'aide de 4 jeunes du CMJ, de la petite fille de Mme PERRET, de la fille de Mme VUILLERMOZ et des élus pour assurer l'accueil, le service et la vaisselle.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose que le repas des Aînés ait lieu en dehors des vacances scolaires. Cela permettrait d'avoir plus de personnes pour aider.

La date du 25 novembre 2023 est votée à l'unanimité.

Mme Martine TURPIN propose de faire un questionnaire concernant les besoins des aînés. Celui-ci pourrait être distribué lors du prochain repas des Aînés.
Cette proposition sera mise à l'ordre du jour lors de la prochaine séance du CCAS.

COLIS DE NOEL

L'offre des bons est un franc succès.

Comme les années précédentes, les élèves de l'école feront les cartes qui accompagneront les bons. Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ s'occupe de récupérer les cartes.

Les bons seront distribués dans les boîtes aux lettres aux alentours du 20 décembre.

Comme les années précédentes, Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ se charge de rendre visite et d'apporter le cadeau aux aînés d'Anthy qui sont en EHPAD.

Dans le but de perpétuer les colis de Noël aux aînés de la commune et de soutenir les commerces, le Conseil d'administration, à l'unanimité,

DECIDE de reconduire le principe de 2020, à savoir : offrir un bon repas dans un des restaurants de la commune ou un bon cadeau dans une des jardineries de la commune, à raison de 30,00 € pour les personnes seules et 50,00 € pour les couples.

ANNIVERSAIRE DES NONAGENAIRE

Mme Catherine PERRET informe que les aînés sont très contents de cette attention.

Pour l'année 2023, 25 personnes ont 90 ans et plus.

La distribution des colis de décembre et janvier a été répartie.

MISSION SERVICE CIVIQUE

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe qu'il n'y a personne pour cette année malgré 2 candidatures.

Elle explique qu'elle n'a pas donné suite à la candidature de l'une des 2 candidates. Elle l'a sentie très peu motivée. La deuxième candidate a refusé le poste à cause du salaire.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ a relancé la Mission Locale Jeune mais pour l'instant aucun candidat.

SOUTIEN SCOLAIRE

La famille qui bénéficiait de l'aide au devoir l'année dernière, a demandé si pour cette année cette aide serait reconduite. A ce jour, il n'y a pas d'aide au devoir organisée par le CCAS.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose de faire appel à des retraités. Il est décidé de mettre une annonce dans l'Anthymag.

Mme Vanessa MESSAMER propose de mettre aussi l'annonce sur le site internet de la commune et sur les réseaux sociaux.

QUESTIONS DIVERSES

Situation Mme P.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ expose le cas de Mme P., personne handicapée, qui est locataire. Une demande de logement social PMR a été demandée en avril 2022.

Actuellement, Mme P. a une aide à domicile, une femme de ménage et la visite de son fils tous les 15 jours. Par contre, elle ne reçoit aucune visite le week end.

À la suite d'une agression chez elle, un samedi après-midi, Madame P. ne se sent plus en sécurité.

Afin que Mme P. soit moins seule le week-end, Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose d'organiser une visite d'une heure chaque week-end par un des membres du CCAS.

Mme Sandrine RUCHE, Mme Micheline TOURNIER, Mme Martine TUPIN et Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ se relayeront pour visiter Mme P. Un planning sera fait.

Projet sensibilisation au cancer de la peau.

Mme Vanessa MESSAMER informe qu'elle a eu contact avec une personne de l'organisme CPTS. Organisme dont le but est de rendre la médecine plus accessible dans les régions touchées par le désert médical. Dans le cadre du projet sensibilisation au cancer de la peau sur les plages d'Anthy, Mme Vanessa MESSAMER pense que cet organisme pourrait aider le CCAS pour ce projet. Elle propose de se renseigner.

Achat d'un appartement d'urgence par le CCAS

Mme Vanessa MESSAMER demande s'il serait possible que le CCAS puisse acheter un appartement pour l'accueil d'urgence.

Mme TURPIN se pose la question des critères d'attribution de ce logement.

Mme Vanessa MESSAMER précise que ce serait un logement de courte durée. Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ se renseigne pour savoir si d'autres CCAS ont acheté un appartement de ce type.

Dossier retraite

Mme Sandrine RUCHE demande si la personne qui avait contacté la mairie pour une demande d'aide pour un dossier retraite a pu être aidée. Elle précise que le CCAS n'est pas compétent pour faire un tel dossier.

Mme Micheline TOURNIER informe que cette personne a un dossier et une situation personnelle compliquée. Après recherche, celle-ci a pu être aidée par le Foyer Culturel de Sciez, qui a un service pour les dossiers de retraite.

Sortie Famille

Mme Sandrine RUCHE propose d'organiser une sortie pour l'année 2023. Après discussion, celle-ci serait adressée aux Anthychoises.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose de réfléchir à des idées de sorties pour la prochaine réunion du CCAS.

La prochaine réunion du CCAS est fixée au mardi 21 février 2023 à 20h00.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 21h58.

La secrétaire de séance,
Sandrine RUCHE



La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

